



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SARTENAIS VALINCO TARAVO
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Convocations en date du 14 septembre 2018
Compte-rendu affiché le

Délibération n° 2018-76

Objet : Enquête publique sur le territoire de la commune de Propriano concernant le projet d'exploitation d'un dépôt de bitume et d'une unité de mélange d'émulsions de bitume par la société ASCOR : avis sur le projet.

Le 24 septembre 2018 à 16h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sartenais Valinco Taravo se sont réunis dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Propriano, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Président de la communauté de communes, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :

Communes	Titulaires
Arbellara	Carrier Marie-Antoinette
Argiusta-Moriccio	Cañucoli Paul-Joseph
B.Campomoro	Tolini Yves
Bilia	Tramoni Michel
Casalabriva	Micheletti Vincent
F.Bilzese	Cianfarani Pierre
Fozzano	Istria Mireille
Giuncheto	Paolini François
Granace	Léandri Jean-Yves
Grossa	
Moca-Croce	
Olmeto	Pajanacci Jean, Mozziconacci José-Pierre
Petreto-Bicchisano	Nicolaï Jacques
Propriano	Bartoli Paul-Marie, Duval Danielle, Etori Ghislaine, Lari Ange, Cassetari André, Faggiani Alain, Taberner Elisabeth, Mondoloni François,
Ste Marie Figaniella	
Sartène	Quilichini Paul, Ricci Bianchini Anne, Labertrandie Anne, Labertrandie Anne
Sollacaro	Bartoli Jean-Jacques
Viggianello	Pereney Jean

26 membres présents formant la majorité des membres en exercice, le conseil communautaire étant composé de 41 membres.

Procurations : Madame Puthod-Honoré Myriam a donné procuration à Monsieur Faggiani Alain, Madame Mondoloni Blanche a donné procuration à Madame Taberner Elisabeth,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018
Affichage : 27/04/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Monsieur Scanavino François-Joseph a donné procuration à Monsieur Bartoli Paul-Marie,
Monsieur Rocca Antoine a donné procuration à Madame Carrier Marie-Antoinette, Madame
Balloni D'Istria Eveline a donné procuration à Monsieur Paolini François, Monsieur Pucci
Joseph a donné procuration à Monsieur Perency Jean.

Absents non représentés : Giovanni Joseph –Luciani Vannina –Bartoli Magali – Morini Jean-
Pierre - Corti Jacques - Girolami Jean-Luc –Matteaccioli Jean – Mondoloni Marie-Pierre –
Notin Marie-Pierre.

Madame Labertrandie Anne a été élue secrétaire de séance.

Délibération du conseil communautaire en date du 24 septembre 2018 : n°2018-76

Objet : Enquête publique sur le territoire de la commune de Propriano concernant le
projet d'exploitation d'un dépôt de bitume et d'une unité de mélange d'émulsions de
bitume par la société ASCOR : avis sur le projet.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que par courrier en date du 8 août
2018, la Préfecture de Corse-du-Sud a adressé un dossier relatif à une demande d'autorisation
environnementale concernant le projet d'exploitation par la société ASCOR d'un dépôt de
bitume et d'une unité de mélange d'émulsions de bitume situés sur le territoire de la commune
de Propriano, Quai l'Herminier ainsi qu'une copie de l'arrêté prescrivant du lundi 17 septembre
2018 à 8h30 au lundi 1^{er} octobre 2018 inclus à 12 heures, l'enquête publique y afférente.

Ce dossier a été transmis à l'ensemble du conseil communautaire afin que les membres puissent
en prendre connaissance.

Le conseil communautaire est invité à émettre un avis sur ce projet.

Le conseil communautaire,
Monsieur le Président entendu dans son exposé,
Vu, les statuts de la communauté de communes,
Vu, la saisine en date du 8 août 2018,
Après en avoir délibéré, et selon le vote ci-après reproduit,

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 32
Nombre de suffrages exprimés : 32
Nombre de vote pour : 26
Abstentions : 6
Nombre de vote contre : 0

DECIDE

Article 1 : d'émettre un avis favorable.

Article 2 : demande au Président de notifier la présente décision.

Le Président,
Jean Pajanacci